

Que ce soit Hier ou Aujourd'hui, les associations Grayloises et Arcoises et leurs bénévoles ont de tout temps su mettre en lumière nos deux cités du bord de Saône Chacune dans leur spécialité, elles ont toujours rivalisé de talent, d'ingéniosité et d'enthousiasme pour porter bien haut les couleurs de notre contrée. Je vais vous retracer ici, à l'aide d'archives écrites et photographiques, un double événement qui attira la foule des grands jours à Gray, les deux et trois juillet 1921.



Avenue du port une des portes monumentales mis en place par les graylois pour accueillir leurs hôtes

Avec les commémorations de ces dernières années à propos de ce que l'on a appelé La Grande Guerre, nous sommes encore nombreux à avoir en tête l'horrible nombre de soldats et civils Français tués durant ce conflit : Un million sept cent mille (300 000 civils). Ce que l'on a oublié c'est le nombre encore plus impressionnant de blessés : Quatre millions trois cent mille. Par une première loi de mars 1919, le gouvernement a mis en place un premier dispositif destiné à indemniser l'ensemble des victimes. C'est ainsi qu'en cette fin de semaine de début juillet 1921, le congrès fédéral des mutilés eu lieu dans notre cité.



Sur le brancard M. Léonard Lamielle amputé du bras droit. Photo due à son petit fils Georges Ravat, d' Arc-les-Gray

Pour rehausser l'éclat de ce rassemblement patriotique, un festival regroupant de nombreuses sociétés de musique et gymniques fut mis sur pied, sous l'égide de l'harmonie Grayloise. Le premier temps fort de ces journées de fêtes fut annoncé à grand renfort d'affiches placardées sur les murs de la ville : IL s'agissait d'un concert de Gala dans l'enceinte du parc du Château. Pour donner encore plus d'éclat à ce spectacle les organisateurs avaient obtenu la participation de plusieurs artistes célèbres des théâtres Parisiens.

FÊTES DU 3 JUILLET 1921

GRAND

CONCERT DE GALA

Donné au profit des Fêtes

LE SAMEDI 2 JUILLET, AU PARC DU CHATEAU

AVEC LE CONCOURS DE

L'Harmonie de la Société Alsacienne de Belfort. Directeur: M. Cabrol.	Monsieur GODET, de la Gaieté Lyrique.
La Chorale "La Persévérante" de Valentigney. Directeur: M. Maillard.	Monsieur Léon BONVALCT, clarinette solo, de l'Harmonie de Gray.
Madame GERMONT, de la Renaissance.	Madame CHAUVELOT, pianiste accompagnatrice.
Mademoiselle Marie PETIOT, de l'Opéra.	Monsieur Lucien GUITTAR, compositeur, pianiste accompagnateur.
Monsieur RENARD, du Théâtre Antoine.	

Le Comité des Fêtes fait appel à la générosité des habitants de notre Cité Grayloise toujours si soucieuse de son bon renom, d'affabilité et de cordialité, et serait heureux de voir tout Gray contribuer par sa présence au succès de cette magnifique manifestation artistique qui aura lieu dans le merveilleux décor du PARC DU CHATEAU.

PRIX DES PLACES

Réservées: 6 francs. — Premières: 4 francs. — Secondes: 2 francs.

LOCATION: Samedi, au Parc du Château, à partir de 9 heures. — Prix de Location: 1 franc.

Le haut de l'affiche de ce concert du 2 juillet 1921 Don de Jean-Pierre Weisser

Dans son édition du 4 juillet, le journal LE PETIT COMTOIS ne manque pas de relater très largement ces journées de fêtes en soulignant d'abord le vif succès du concert.

LES FÊTES DE GRAY

Favorisées par un temps superbe, les fêtes de Gray ont revêtu un éclat merveilleux. Les rues, les édifices publics et nombre de maisons particulières étaient magnifiquement décorés. Partout des arcs de triomphe, des banderoles, des petits drapeaux, de la verdure. Si coquette naturellement, la ville de Gray, si gentiment perchée sur sa colline, avait vraiment pris une parure de fête.

Ajoutons que la foule était partout nombreuse et pressée et que l'enthousiasme animait tous les assistants.

LA SOIREE DE SAMEDI

Samedi soir, un concert était donné dans le pittoresque parc du Château, avec le concours de l'Harmonie de la Société Alsacienne de Belfort, de la chorale « La Persévérante » de Valentigney, de M. Bonvalot, clarinette de l'Harmonie de Gray, et d'un groupe d'artistes des principaux théâtres de Paris. Ce concert a eu un plein succès et a été fort goûté de nombreux auditeurs.

La journée du dimanche débuta par un défilé dans les rues, suivi d'un grand rassemblement sur la place de l'hôtel de ville.

La Journée de Dimanche

Dès le matin, sous un clair soleil, les Sociétés musicales, de gymnastique et les associations de mutilés commencent à arriver et défilent à travers les rues de la ville, qu'elles égayent de leurs joyeux accents.

RECEPTION A LA MAIRIE

On connaît le superbe édifice Renaissance qu'est l'Hôtel de Ville de Gray. A 9 h. 1/2, dans la salle du Conseil municipal, un vin d'honneur était offert par la municipalité aux autorités, aux membres du comité de la Fédération musicale et de la Fédération des mutilés, et aux directeurs de Sociétés.



Le 3 juillet au matin les membres des sociétés et la foule sur la place de l'hôtel de Ville.

Les représentants des sociétés présentes furent reçus par Monsieur le maire : Moïse Lévy :

M. Moïse Lévy, maire de Gray, prononça à cette occasion l'allocution suivante :

Discours de M. Moïse Lévy

Monsieur le préfet,
Monsieur le sénateur,
Messieurs les députés,
Messieurs,

Au nom de la municipalité, du conseil municipal et de la ville de Gray tout entière, je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue en notre vieil hôtel de ville, berceau de nos franchises communales.

Vous avez trop le goût du beau et l'amour de l'harmonie, pour ne pas admirer le superbe monument où nous vous offrons l'hospitalité : la façade percée de huit arcades cintrées, les fûts gracieux des colonnes en pierre de Sampans-les-Dole, avec leurs chapiteaux corinthiens encadrés de médaillons, les rinceaux gracieux qui couronnent les fenêtres, le plafond à la française de la galerie récemment restauré, la toiture même, œuvre de l'administration des beaux-arts, malgré son vernis trop criard et que le temps, heureusement, patinera; tout cela constitue un ensemble délicieux, un pur joyau de la Renaissance, dont tous les Comtois peuvent être justement fiers.

D'ailleurs, en parcourant la ville, vous y trouverez la trace des principales époques qui embrassent et résument toute son histoire : l'époque féodale, l'époque municipale et l'époque commerciale.

L'époque féodale se perd dans la nuit du moyen-âge et se prolonge jusqu'au XV^e siècle : le château, l'église, de vieilles murailles, le souvenir des portes, des tours et des bastions qui défendaient la ville, la caractérisent.

L'époque municipale date de l'origine de la mairie (1494) et finit en 1760. Elle a vu s'élever l'hôtel de ville (1668), le collège, les hôpitaux et les couvents.

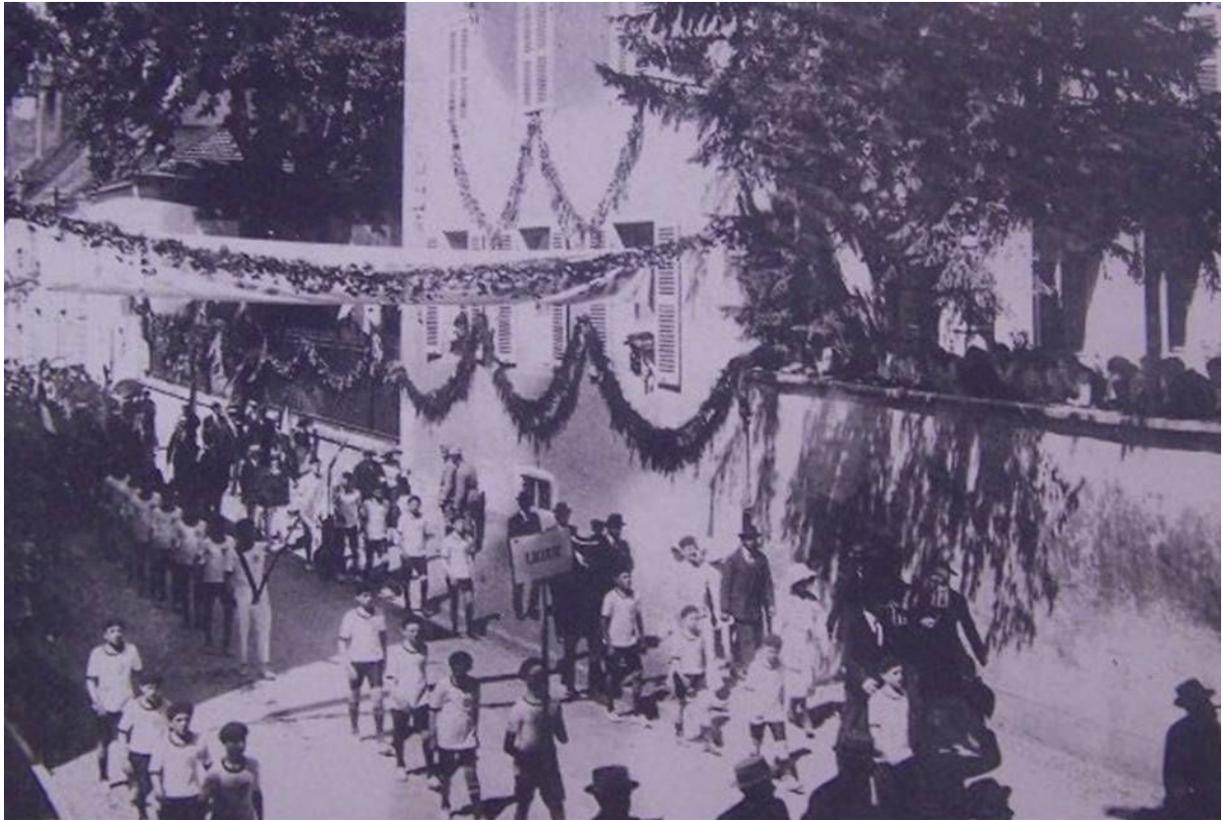
A la 3^e époque se rapporte notre développement commercial, le port, nos industries, nos entrepôts et toutes nos espérances économiques.

Revenons à notre vieil hôtel de ville qui symbolise à nos yeux presque toute l'histoire de la cité, l'âme du présent et l'âme du passé.

Cet après midi, les organisateurs du festival essaieront de faire revivre une page de ce passé. Ne faites pas une comparaison trop désobligeante pour nous, entre les pompes de la comté royale et la réception modeste de la comté républicaine. Au lieu d'un vicomte-mayeur qui vous aurait reçu en perruque poudrée, l'épée au côté, dans un bruit d'armures, ce n'est qu'un maire à cheveux blancs, précédé de pacifiques fanfares qui, dans le choc traditionnel des coupes, vous souhaite de tout cœur la bienvenue.

Je lève mon verre à votre santé, à la prospérité de toutes les sociétés qui sont nos hôtes, à l'union de tous les Français, à la République toujours plus juste et fraternelle, à la France immortelle.

Au sortir de la mairie, le cortège prit la direction de l'église, où un court office fut célébré. Ensuite tout ce petit monde défila de nouveaux dans les rues pavoisées pour rejoindre le monument aux morts de 1870 situé place du 4 septembre.



Le passage du cortège dans la rue Victor Hugo ce jour là.



Le défilé prenant place devant le monument aux morts des victimes de la guerre de 1870

Sur l'estrade dressée et visible sur la photo précédente différents orateurs se sont succédé. Tout d'abord le général Pichat.

SERVICE RELIGIEUX

A 10 heures, un service religieux était célébré pour les morts de la guerre, sous le patronage de la Fédération des mutilés, à l'église paroissiale. M. l'archiprêtre Louvet y prononça un discours de circonstance très apprécié.

AU MONUMENT DES MORTS DE 1870

A 10 h. 1/2, le cortège se formait sur la place de l'Hôtel de Ville et descendait à la place du Quatre-Septembre, où se trouve le monument des morts de 1870. Tout à tour les musiques jouaient leurs pas redoublés. Puis venaient les mutilés et les auto-rités.

Discours du général Pichat

Le général Pichat salue d'abord le Préfet, les représentants au Parlement, le président de la Fédération des mutilés de la Haute-Saône, les autorités et les notabilités de la ville. Il rend hommage au dévouement des Sociétés de tir et de préparation militaire et s'incline devant les morts de la guerre.

Puis il remet des drapeaux aux Associations de mutilés et à la Société de tir, et dit, à ce sujet : « Pour vous, mutilés de la Grande Guerre, ils affirmeront la dette de reconnaissance que la France a contractée vis-à-vis de votre Association. Pour vous, sociétaires de l'« Hironnelle », ils

seront le signe tangible de la délégation que vous donne la nation en vue de la préparation au service militaire des corps et aussi des cœurs des jeunes gens. Pour les uns et les autres, ce sera un signal de ralliement donné par la Patrie afin que vous puissiez l'aider de toutes vos forces à gagner la paix.

Le général dit ensuite : Après plus de quatre années d'une lutte dont l'âpreté fut sans précédent dans l'histoire, la France, grâce à la vaillance de ses soldats et à la science de ses chefs de guerre, a pu faire capituler son terrible adversaire, mais elle est exténuée et pantelante. Il lui faut réparer ses ruines, désarmer son ennemi d'hier et l'obliger à payer les justes réparations imposées par le traité de paix. Pour cela, le talent et le dévouement de nos hommes d'Etat ne suffiraient pas; il y faut le concours de tous les citoyens dignes de ce nom.

Vous figurez, mes chers camarades, parmi les citoyens d'élite de la France : il est donc juste qu'elle fasse appel à votre concours. Surtout, méfiez-vous des utopistes, des idéologues plus ou moins sincères et particulièrement des agitateurs sans scrupules qui, dans des buts souvent inavouables, préconisent le désarmement de la France et la suppression de tout service militaire.

Vous qui avez vécu la guerre, dit-il un peu plus loin, vous, en particulier, mutilés et victimes des champs de bataille, vous voulez la paix plus ardemment que tous les pacifistes du monde, parce que vous souhaitez d'éloigner de vos enfants les calamités que vous avez vues. Mais entendons-nous sur les moyens.

La France de 1914 voulait certainement la paix. Elle a cependant été attaquée. Elle a triomphé. Mais ce n'est pas pour avoir une paix de ruines qu'elle a sacrifié près de 3 millions de ses enfants. La paix que veut la France est celle qu'elle a méritée par sa victoire, le désarmement de l'Allemagne et de justes réparations. Je fais pour cela appel à votre concours : restez dignes de ceux qui se sont sacrifiés.

La Lyre Belfortaine joue la *Marseillaise*, puis le général Pichat remet, avec la cérémonie accoutumée, une médaille militaire à la famille d'un mort de la guerre, et ensuite des drapeaux et fanions aux fédérations et sections de mutilés de Gray, de Marnay, de Villersexel et à la société de tir et de préparation militaire l'Hironnelle.

D'autres discours suivirent, le maire Moïse Lévy, le sénateur Gras, le député About et pour terminer l'ancien ministre, sénateur Charles Couyba connu également dans le domaine des arts et lettres sous le pseudonyme de Maurice Boukay.

Autres discours

En une vibrante allocution, M. le sénateur Gras rend hommage à l'héroïsme des combattants et des morts de 1870.

M. About, député, rappelle les heures de la mobilisation et comment tous quittèrent alors leurs foyers pour défendre la patrie. Il rappelle l'enthousiasme d'alors, sentiment inné dans tous les cœurs français et comment le poih, comprenant que l'envahissement de notre pays en serait la perte, fit son devoir et tint bon. Par son héroïsme, par ses souffrances matérielles et morales, par la grandeur et la sublimité de son sacrifice, il a délivré le monde et remporté la victoire. Où a-t-il prisé cette flamme, sinon dans le culte du drapeau, dont les trois couleurs sont le symbole de la liberté et de la fraternité.

Il montre comment le sang versé en commun a créé de liens qui doivent subsister pour faire reconnaître les droits des mutilés et développer le culte de nos chers morts. Drapeaux, dit-il en terminant, saluez dans un profond sentiment d'amour les morts de 1870 et les morts de la grande guerre.

DES STROPHES DE M. COUYBA

M. Couyba, ancien sénateur, lit ensuite les vers suivants, qui ont été composés par lui, à la demande de M. le préfet, et dont chaque strophe fut saluée de vigoureux applaudissements.

Honneur aux mutilés

Soldats de mon pays, dont la chair fut
[meurtrie]
Héros, dont les efforts pour sauver la
[Patrie]

Sont par tous reconnus,
Dans son cadre élégant voici Gray-la-Jolie
Qui dit en vous offrant ses fleurs qu'un
[ruban lie :
« Soyez les bienvenus ! »

voyez dans les yeux clairs de la cité
[courtoise]
La vigueur Bourguignonne et la douceur
[Comtoise]

Et le reflet lointain
Des yeux des marintiers, qui remontaient
[le Rhône]
Et qui, charmés, fixaient aux rives de la
[Saône]
Leur barque et leur destin !

Les yeux comme les cœurs vont à vous —
[et pour causes ! —
Sans vous nous n'aurions point vu reflé-
[rir les roses

Qu'on jette sous vos pas !
Si notre vigne pousse et si notre blé lève,
C'est que vous avez dit au barbare, sans
[trêve :
« Halte ! on ne passe pas ! »

Ecoutez ce qu'un jour dira de vous l'his-
[toire :
Lorsque Paris fêtait, venant des champs
[de gloire

Nos régiments vainqueurs,
Un grand frisson passa sous l'arche de
[l'Etoile :
C'est à vous, mutilés, sous vos bandeaux
[de toile,
Qu'on rendait les honneurs !

Gray fait comme Paris ! Au sortir des
[rafales,
Voici tous les lauriers des routes triom-
[phales,

De la ville aux faubourgs !
Et voici sous le ciel dressés comme des
[phares
Les drapeaux châtoyants ! Et voici les
[fanfares.

Et voici les tambours !
Lisez notre devise au cœur des oriflammes !
Ils dit que trois fois Gray triompha des
[flammes !

Vous, c'est plus de trois fois
Que vous avez bravé les feux de la bataille,
Avant d'être blessés et de subir l'entaille
De vos corps, sans efforts !

Puisse notre Cité, que votre gloire obline,
Retrouver dans la paix, son antique pres-
[tige

Et sa prospérité !
Et toute à ses devoirs, sans peur ni défait-
[siance,
Etre digne de vous, soldats, par la vai-
[llance

Et la Fraternité !

CHARLES COUYBA.

Pendant que les formations musicales et gymniques continuaient d'enchanter les foules dans différentes rues de Gray, les autorités prirent la direction du dépôt des chemins de fers Vicinaux pour un banquet de deux cent couverts



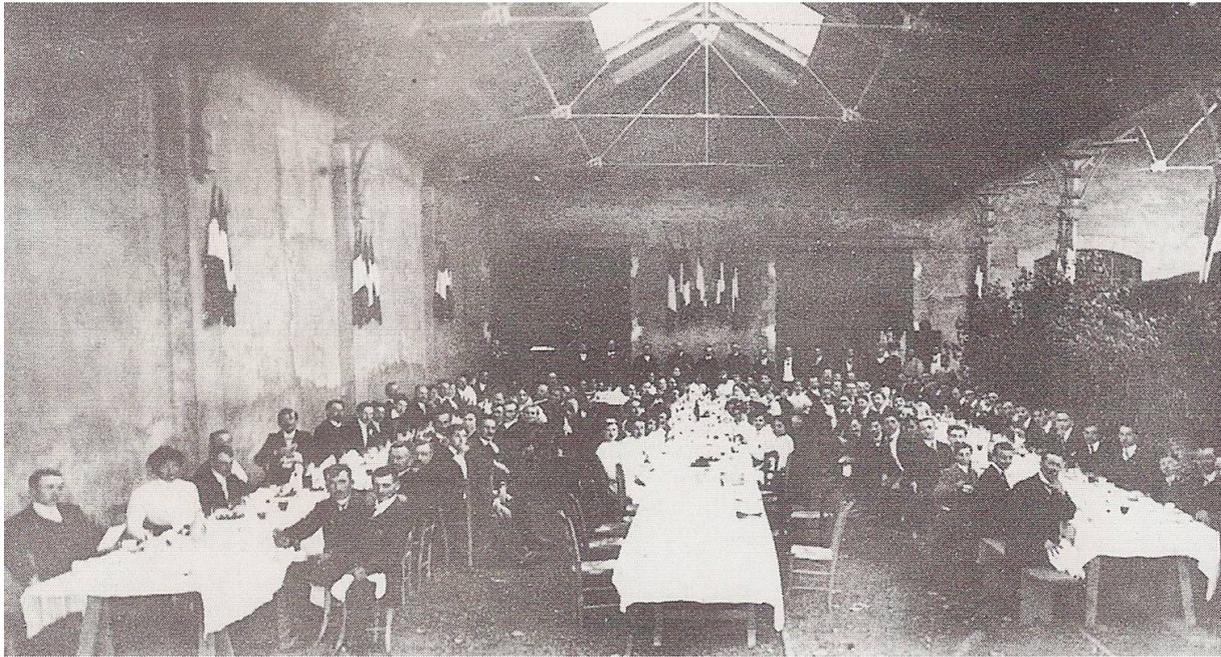
Dimanche 3 juillet 1921 : Au premier plan, rue Victor Hugo, les musiciens de la fanfare d'Autrey-les Gray.

LE BANQUET

A midi et demie, un banquet de deux cents couverts réunissait, au hall des C. F. V., les autorités, les représentants des mutilés et les chefs des sociétés musicales.

Signalons, à la table d'honneur, MM. le préfet de la Haute-Saône; Moyse Lévy, maire de Gray; le sous-préfet de Gray; M. Coryba; MM. Gras, sénateur; de Menthon, député; About, député; Causaret, député; Schlumberger, président de la Fédération musicale de Franche-Comté; Châteaueu, président de l'Harmonie grayloise; le général Pichat; le colonel de Bonnefoy; le commandant Bonnefous, du 4^e chasseurs; Renaudot, Montenot, Roussel et Lartillez, conseillers généraux; Laborde, ancien maire d'Arc-les-Gray; Louvot, archiprêtre de Gray; Demogé, conseiller géné-

ral; Brézard, premier adjoint, et Marchand, deuxième adjoint; Maillard, président du tribunal de commerce; Prébois, ancien conseiller général; Diehl, vice-président de la chambre de commerce; Daulion, procureur de la République; Mougenot, ancien président de société de musique; le président des mutilés de Ronchamp; Deton, vice-président de la Fédération des mutilés; Lagée, maire de Ronchamp, vice-président des mutilés; Gendey, conseiller d'arrondissement; Vitter, conseiller municipal; Bouveret, secrétaire général du comité des fêtes; Girod, trésorier; les présidents des sociétés de musique; le directeur des chemins de fer vicinaux et la presse, représentée par M. Gilbert Roux, de la *Presse Grayloise*; Oudin, du *Nouvelliste de la Haute-Saône*, et Cordelier, du *Petit Comtois*.



Le hall de la gare des chemins de fers vicinaux servait souvent de salle de banquet (Cette Photo est de 1910)

En fin de banquet à 1 heure du champagne, plusieurs toasts furent prononcés.

L'heure des toasts

Au champagne, les toasts suivants furent prononcés :

Le maire, M. Lévy, remercie le préfet d'avoir accepté la présidence de cette fête. Il présente les excuses de M. le sénateur Jeanneney, président du conseil général, retenu à Paris par les nécessités parlementaires; de M. le sénateur Marsot; des députés Saget, Mielliet et Gay. Il remercie tous ceux qui sont venus et lève son verre à leur santé, à leur bonheur et à la prospérité du pays.

M. About, au nom de la Fédération des mutilés et en son nom personnel, adresse ses remerciements les plus sincères au maire de Gray et à la municipalité pour leur aimable invitation et pour toutes les marques de sympathie qui ont été réservées aux victimes de la guerre. Il les remercie d'avoir fait concorder cette fête avec celle des sociétés de gymnastique. Il adresse son salut cordial et fraternel aux mutilés. Il déclare qu'il convient de perpétuer la mémoire des camarades morts pour la France et ajoute que les mutilés doivent rester unis dans la paix comme dans la guerre. C'est à ce prix que nous aurons une paix digne de notre victoire. Je bois, dit-il, à votre santé, à celle de vos familles, à la prospérité de notre patrie et à la grandeur de la nation française.

M. de Menthon remercie le maire de Gray de l'accueil fait aux parlementaires et le félicite de la manière dont a été décorée la ville. Il boit à la santé de la Fédération des mutilés de la Haute-Saône.

M. Causserct remercie la municipalité de leur aimable invitation et lève son verre au maire de Gray, au président des mutilés, à la France.

M. Gras remercie le maire de Gray de son invitation. Il rend hommage aux braves poilus et particulièrement aux mutilés et réclame de la vigilance pour l'avenir. Il lève son verre à ceux qui ont contribué à l'éclat de cette fête, à la France, à la République.

M. Schummacher, président de la Fédération musicale, félicite tous ceux qui ont mené à bien la préparation de ces fêtes. Il remercie le préfet, le sénateur, les députés et les conseillers généraux qui sont venus apporter leur sympathie à la Fédération. Il remercie également l'armée. Il parle du rôle social des sociétés musicales et chorales. La guerre leur a été funeste. Aujourd'hui presque toutes les sociétés éprouvent des difficultés pour se réorganiser.

Elles ont besoin d'être encouragées par les pouvoirs publics. Il demande qu'on développe l'enseignement musical dans les écoles et qu'on crée une médaille pour les anciens sociétaires. Il demande aussi la réorganisation des musiques militaires, dont la guerre a démontré l'utilité. Il remercie les organisateurs de ces belles fêtes et aussi la presse locale et régionale. Il lève son verre au préfet, à la France immortelle, à la ville de Gray, à son maire, à sa population si agréable.

M. le préfet s'associe aux paroles de gratitude qui ont été adressées au maire et à la ville de Gray pour la réception faite aujourd'hui. De tout temps, dit-il, la cité grayloise a été réputée pour la façon dont elle exerçait l'hospitalité. Il rappelle les fêtes du passé et fait allusion à la cavalcade historique qui va se dérouler tout à l'heure dans les rues de la ville. Et assure les mutilés de tout le concours de l'office départemental et de l'office des pupilles de la nation.

Gray, ajoute le préfet, apparaît aujourd'hui comme une ville soucieuse d'expansion. Il lève son verre à l'avenir de la ville, à la grande République française.

Les festivités ne s'arrêtèrent pas là. A 14 heures les passants purent admirer en tête du nouveau cortège une reconstitution historique de l'entrée de Louis XIV à Gray le 28 février 1674.

LE CORTEGE HISTORIQUE

A 2 heures, c'est, à travers les rues de la ville, le magnifique cortège historique, représentant l'entrée de Louis XIV à Gray avec une brillante escorte aux costumes d'une pureté admirable. Le défilé, qui se fit suivant l'itinéraire fixé, avait attiré un nombreux public de curieux.

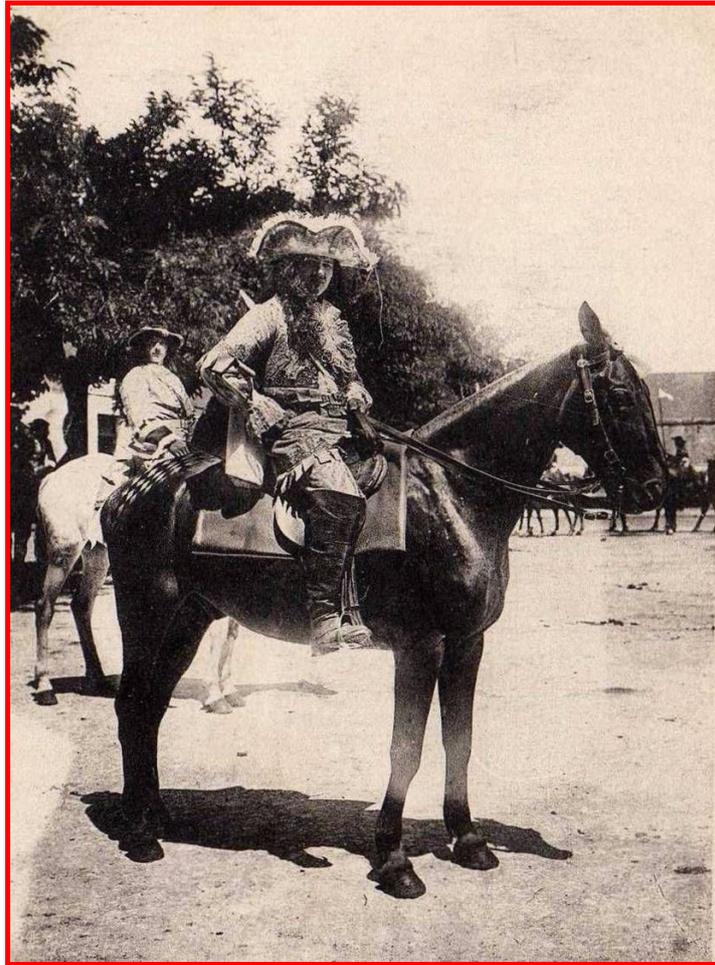
Après le cortège venaient toutes les sociétés musicales, au nombre de vingt-six, qui se rendaient, ainsi que le cortège historique, à la promenade des Tilleuls, où avait lieu le festival.



Le cortège historique rue Vanoise



Le cortège historique place des casernes.



Cortège historique, Louis XIV à cheval.

Le cortège historique, suivi des musiciens et des mutilés se dirigea place des tilleuls pour que le festival puisse se poursuivre et prendre fin.

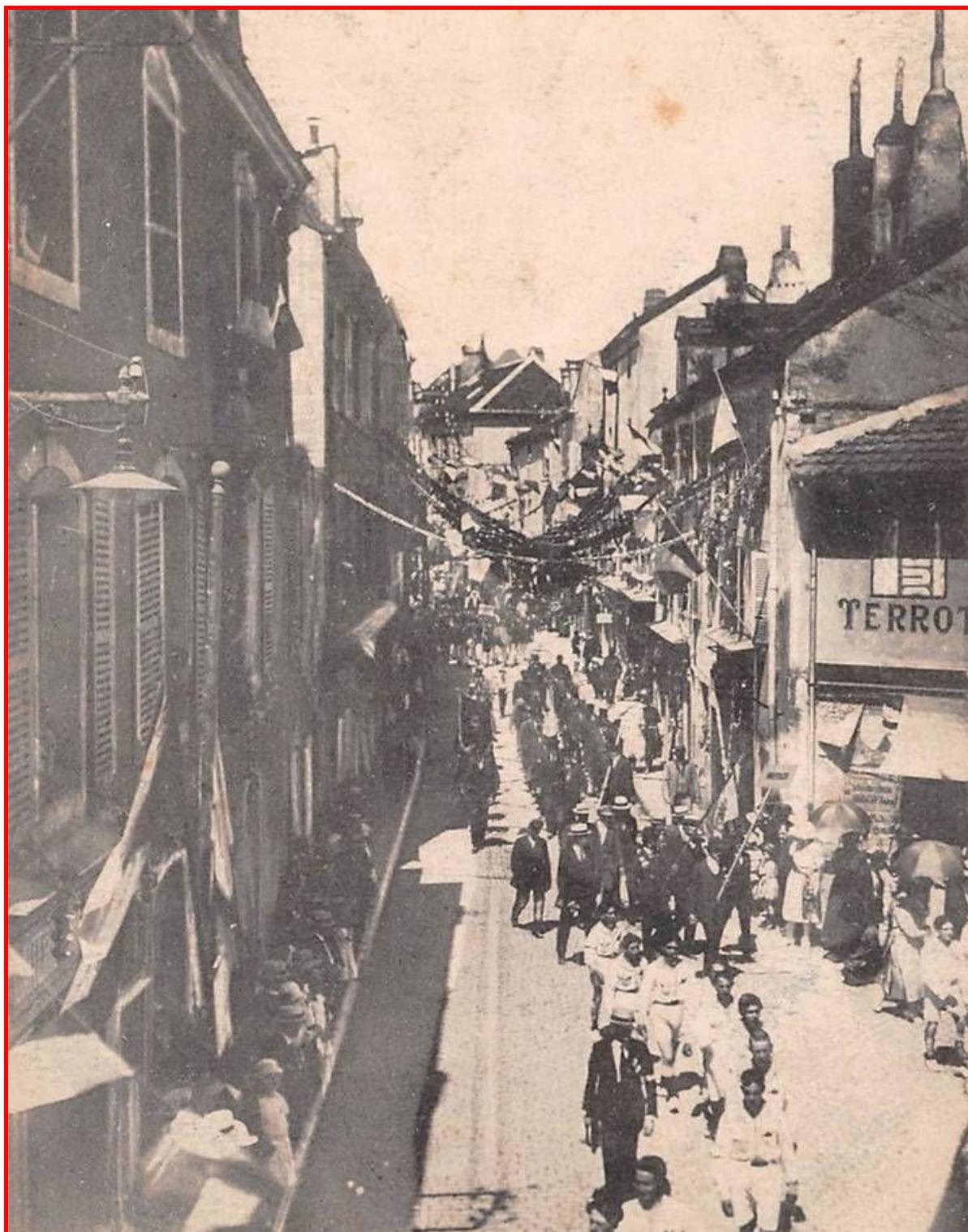
LE FESTIVAL

Foule nombreuse sur la vaste promenade. Les sociétés musicales jouèrent un morceau d'ensemble. Des décorations et des diplômes furent remis par le président de la Fédération aux anciens musiciens. Enfin, la Société de préparation militaire l'Hirondelle et la Société de gymnastique la Grayloise exécutèrent des mouvements d'ensemble et des pyramides.

Un concert fut donné ensuite par l'Harmonie de la Société alsacienne la Concordia, chorale de Belfort et l'Estudiantina féminine de Dole.

De 17 h. 30 à 19 heures, des concerts donnés par les différentes sociétés eurent lieu dans les différents quartiers.

Nous voici donc arrivé au terme de ce petit récit concernant les deux journées de fête du 2 et 3 juillet 1921. Deux jours mémorables qui auront animé fort agréablement les rues de notre cité.



3 Juillet 1921 un cortège dans la rue Thiers.



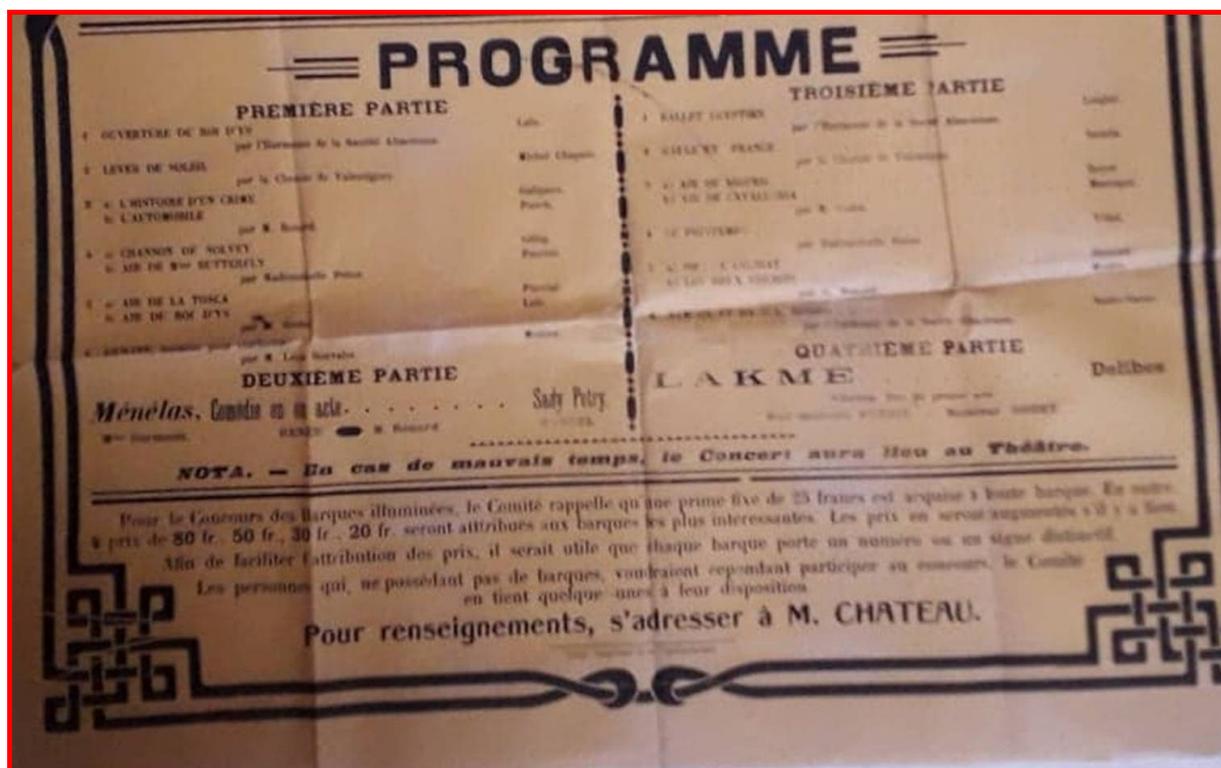
3 Juillet 1921 un cortège dans la grande rue

Sources :

La réalisation de ce dossier a été rendu possible par la lecture et le visionnage des sources suivantes :

- A) Les articles du journal LE PETIT COMTOIS du 4 juillet 1921
- B) Les photographies prises le dimanche 3 juillet 1921 qui seront éditées en cartes postales par l'imprimerie Bergeret
- C) L'affiche du concert de Gala nous a été gracieusement offerte par Jean-Pierre Weisser d'Arc les Gray.
- D) La photo de M. Lamielle mutilé du bras droit est un prêt numérique de Georges Ravat d'Arc les Gray.

Texte de liaison, montage et mise en page Claude Janniot juin 2019.



Partie inférieure de l'affiche du concert de Gala du samedi 2 juillet 1921

